

Avis de constitution

SOCIETE « CENTRE MEDICAL MARVING » en abrégé « C2M »

Siège ABIDJAN COCODY DJOROGOBIITE CITE SIR, Lot
1, Ilot 1

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 06/03/2024 reçus par Me AURELIE YEMAN,, et enregistrés au CEPICI le 08/03/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CENTRE MEDICAL MARVING » en
abrégé « C2M »

Objet :

- La consultation et les soins médicaux ;
- La médecine générale;
- La médecine spécialisée ;
- La médecine préventive et curative ;
- Le laboratoire d'analyses biomédicales;
- L'Import-export ;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location-gérance de tout fonds de commerce ;
- La prise de participation de toutes entreprises ou sociétés créés ou à créer, ayant un objet similaire ou connexe, que ce soit par voie d'achat, souscription, négociation de titres, fusion, scission, alliance ou autrement.

Et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'exécution, l'extension ou le développement, notamment l'acquisition de brevets, licences, procédés de fabrication le cas

échéant et marques de fabrique.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY DJOROGOBIITE CITE SIR, Lot
1, Ilot 1

Dirigeant(s) M YEO MAMADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-01492 du 02/04/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°17713/GTCA/RC/2024 du 02/04/2024

